Communiqué du Groupe de solidarité Algérie

Pour la libération de toutes les personnes détenu·es politiques et d'opinion

Nous, membres du Groupe de solidarité Algérie**,** collectif de personnes et d'organisations attaché·es à la défense des libertés fondamentales, exprimons notre profonde préoccupation face au maintien en détention de nombreuses personnes en Algérie, détenues pour leurs opinions, leurs écrits, leur expression sur les réseaux sociaux, leurs activités syndicales, associatives ou politiques pacifiques.

La récente libération, par grâce présidentielle, de l'écrivain **Boualem Sansal** a été largement médiatisée. Si nous nous réjouissons de toute sortie de prison, nous refusons que ces mesures restent sélectives et partielles, alors que des dizaines d'autres personnes demeurent derrière les barreaux pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux et pour leurs engagements politiques.

Nous rappelons que la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de réunion pacifique et la liberté syndicale sont garanties par la Constitution algérienne ainsi que par les engagements internationaux de l'Algérie. Aucune personne ne devrait être privée de liberté pour un post, un slogan, un article, une vidéo, une chanson, une grève, une réunion, un engagement syndical ou politique pacifique, ni pour toute autre forme d'expression non violente.

En conséquence, nous exprimons notre solidarité pleine et entière avec toutes les personnes détenues pour leurs opinions ou pour des motifs politiques, ainsi qu'avec leurs familles, et nous dénonçons l'usage de la détention provisoire prolongée, des poursuites infondées et des lois répressives pour faire taire les voix critiques et dissuader toute forme d'engagement citoyen pacifique. Nous appelons les autorités algériennes à mettre fin à la criminalisation de l'expression pacifique et à libérer immédiatement et sans condition l'ensemble des détenu·es politiques et d'opinion et des personnes poursuivies pour leur engagement pacifique.

Nous réitérons avec force notre appel aux autorités algériennes afin qu'elles libèrent immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues pour leurs opinions ou pour leur engagement politique pacifique, et qu'elles engagent une réelle rupture avec les pratiques qui font de la prison une réponse à l'expression d'idées, de critiques ou de revendications légitimes. Tant que des personnes resteront derrière les barreaux pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux, aucune perspective d'apaisement durable ni de confiance entre citoyen·nes et institutions ne pourra être crédible.